

Le tableau 23 donne la statistique sommaire des conditions de travail des ouvriers et employés de la fabrication durant les années 1956 à 1960. Les pourcentages du tableau indiquent les proportions que forment les effectifs (ouvriers et employés) des établissements qui déclarent des produits particuliers par rapport au total de ces effectifs dans tous les établissements répondants. Ces proportions ne sont pas nécessairement celles des effectifs compris en réalité dans les divers articles.

En chacune des années 1956, 1957 et 1958 le nombre d'établissements indiqués comme ayant des ouvriers est identique à celui des établissements ayant des employés de bureau, alors qu'en 1959 et en 1960 ces nombres diffèrent. Cela tient à ce qu'en 1959 on a compté séparément les établissements ayant des ouvriers et les établissements ayant des employés de bureau, tandis que les années antérieures les établissements ont été comptés sans distinction entre établissements ayant et des ouvriers et des employés de bureau et établissements ayant des ouvriers ou des employés. Les différences de couverture d'une année à l'autre de 1956, 1957 et 1958 tiennent à la proportion différente des réponses ou à ce que les établissements enquêtés n'ont pas tous été nécessairement en activité durant toutes les années.

### 23.—Conditions de travail des ouvriers et employés de la fabrication, 1956-1960

Détail	1956	1957	1958	1959	1960
COUVERTURE					
Ouvriers					
Fabriques répondantes..... nombre	6,166	6,105	6,240	7,902	8,028
Ouvriers..... " "	799,365	804,953	758,943	819,401	809,736
Employés de bureau					
Fabriques répondantes..... nombre	6,166	6,105	6,240	7,658	7,732
Employés..... " "	204,881	224,941	226,973	229,233	234,618
OUVRIERS (pourcentages)					
Horaire hebdomadaire normal					
40 heures et moins.....	62	66	70	70	70
Plus de 40 et moins de 44.....	11	11	9	9	10
44.....	6	5	4	5	4
45.....	9	9	8	8	8
Plus de 45 et moins de 48.....	2	2	2	1	1
48.....	6	4	4	4	4
Plus de 48.....	4	3	3	3	3
Travailleurs à la semaine de 5 jours.....	86	88	88	89	90
Vacances payées					
Deux semaines.....	92	95	95	94	86 <sup>1</sup>
Après 1 an ou moins.....	15	18	23	23	20
2 ans.....	11	13	14	14	14
3 ans.....	28	30	28	28	28
4 à 5 ans.....	34	31	28	26	25
Autres périodes.....	4	3	2	3	1
Trois semaines.....	63	68	73	71	72 <sup>1</sup>
Avant 10 ans.....	1	1	4	5	6
Après 10 ans.....	3	5	8	8	11
11 à 14 ans.....	1	2	4	4	4
15 ans.....	47	51	50	47	45
20 ans.....	6	5	4	3	2
Autres.....	5	4	3	4	4
Quatre semaines.....	10	12	16	26	31 <sup>1</sup>
Après 25 ans.....	7	10	12	22	25
Autres.....	3	2	4	4	6
Vacances qui ne varient pas suivant la longueur de service.....	1	1	1	1	12 <sup>1</sup>
1 semaine.....	..	..	..	..	5
2 semaines.....	..	..	..	..	7

Renvois à la fin du tableau, p. 784.